

01-4 : Renouvellement de mandat du CSE en SSCT



Objectifs

- Actualiser ses compétences en Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour continuer d'exercer ses missions du CSE en SSCT.
- Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise en proposant des actions de prévention et protection adaptées.
- Mener des activités de veille.

Public et pré-requis

- Tout membre élu au CSE titulaire ou suppléant ayant déjà eu une formation initiale CSE en SSCT.
- Groupe de 10 personnes maximum.

Méthodes et moyens pédagogiques

- 25% de théorie et 75% de pratique.
- Un questionnaire de positionnement est envoyé avant la formation.
- Exposés participatifs avec diaporama et supports multimédias.
- Actives avec exercices pratiques.
- Interrogatives avec études de cas, questions à la cantonade et échanges d'expériences + quizz en clôture.

Délai et modalités d'accès

- Durée : 21 h / 3 jours.
- Tarif et modalités sur demande, selon le lieu.
- Accessible aux PMR.

FORMATION - CONSEIL - COACHING

3 rue des Cèdres - 49360 TOUTLEMONDE - Tél. : 06.68.89.22.22
email : contact@cplusformation.fr - www.cplusformation.fr

Siret : 798 624 854 00021 - Code APE : 8959A - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 49 03220 49 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.

Déroulement

Nouveautés juridiques et réglementaires

- Ordonnances loi travail.
- Loi santé et l'environnement 2021.

Analyse des risques

- Evaluation des risques professionnels (rappel sur les 18 risques) et lien avec le DUER.
- Autres documents d'évaluation (plan de prévention et protocole de sécurité).
- Visite trimestrielle (méthode et outils).
- Focus sur les Risques PsychoSociaux (stress et violences dont le harcèlement). Comment prévenir, détecter et agir.

Analyse des AT/MP

- Les 4 étapes dont le compte rendu des faits.
- Méthode de l'arbre des causes.

Plan d'action

- Proposition de mesures adaptées de prévention et de protection (selon les 9 PGP et sur l'OTH).
- Le PAPRI Pact.

Le CSE en SSCT

- Rappel sur les rôles, missions et fonctionnement.
- Préparer une réunion de manière argumentée.

Validation

- Attestation de fin de formation avec validation des compétences acquises.
- Formation à renouveler à chaque mandat (4 ans).
- Remise d'un livret et d'une clé USB.

